

55° annata Prezzu 1.40 €

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

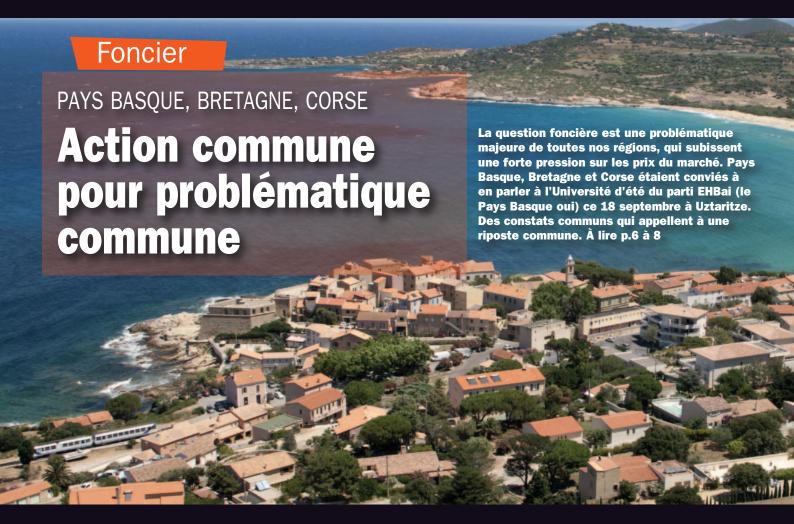
www.arritti.corsica



Retraite parlementaire de l'ALE

Des eurodéputés et Oriol Junqueras présents à Bastia





Cap'articulu

p. 3

Recomposition en cours des équilibres mondiaux



Primaire écologiste p. 4

Un succès démocratique, une issue incertaine

## Una settimana una parolla

(O duie, o micca, sfidàtevi di e « parolle parolle parolle... »)



## **Talabucciu**

«Νήπιοι, οὐδὲ ἴσασιν [...] ὅσον ἐν μαλάχῃ τε καὶ ἀσφοδέλῳ μέγ ᾽ ὄνειαρ.»

I bauli ùn sanu à chì puntu gran'prò ci hè ind'a malva è ind'u talavellu. **Esiodu, l'òpari è i ghjorni, v. 41.** 

alute à tutti. Oghje c'interessemu à una pianta chì i nomi sò sfarenti in tuttu di quelli ch'è no truvemu in l'astre lingue indoeuropeane. Vogliu parlà di u talabucciu, taravucciu, talavucciu, tarabucciu, tarabucciulu, talavellu, taravellu, tìrulu, tirlu, butalbellu, butalbacciu, zirlu, albucciu, biancafiore, arbucciu, erbucciu, erbucciulu, erbùcciulu, candelu, luminellu, spusata, cirotta, cuglioni d'erbucciu, fiore di i morti, san martinu, scazzàchjulu. «Saetta! poche nuùarose e parolle! mi si pare d'ùn cunnosce più l'albucciu. » Ai a raghjò. «O sapientò ai u cerbellu putente ma e ghjambe cum'è un tìrulu! È in astrò, cumu si dicerà?»

In spagnolu hè chjamatu asfodelo; in talianu asfodillo, in francese asphodèle, in tedescu affodill, in inglese asphodelus, in catalanu asfodèl... Tutte ste parolle ricòlanu à u grecu ἀσφόδελος (asphodelos) chì l'orìgine hè scunnisciuta. In corsu, «talavellu» escerebbe da u latinu talea bella sia «bellu piolu» o «bellu magliolu», per via di l'aspettu di u so tallu longu chì pare una asta.

Fiurisce u veranu è si secca d'estate. In l'Antichità, si manghjava e so ràdiche, i so talli è e so granelle abbrustulate cù i fichi. I Grechi ludàvanu sta pianta chì dava una manghjusca sèmplice è chì ghjera una manera di intrattene a salute di u corpu è di a mente: Epimenide, chì u solu manghjume era u talavellu, averia campatu 157 anni. I so fiori senza muscu attiranu l'ape (in Sardegna, danu un mele raru), è e so fronde secche sò manghjate da l'animali. Era dinù adupratu cum'è candele (da què «luminellu»), per custruisce capanne o per incende u focu; di e so foglie si ne facia strapunte, selle... In tempi passatoni, u talavellu era ligatu à a morte. Di fatti, hè una pianta piròfila: dopu à un incendiu, cresce tale u fenice chì rinasce da e so cènnere. Omeru parla d'un « pratu di talavelli », locu di l'Inferni induv'è l'ànime di i morti ch'ùn avìanu fattu nè bè nè male, aspettàvanu un ghjudicamente ch'ùn venia mai. D'altronde, a leggenda ci spieca chì e so ràdiche fonde èranu manghjate da i morti. Per compie, ci vole à ammintà chì, in Còrsica, i mazzeri, a notte di u 31 di lugliu, ghjùstranu cun tìruli di talavellu.

Eccu u mumentu di a canzona. Sta settimana vi portu à u Ghjappone:

https://www.youtube.com/watch?v=WHKlxzhYalU

### Accapu di a reddazzione

## **Feminicidiu**

Torna una donna tomba da u so cumpagnu u 16 di sittembre. Ella, 23 anni, mamma di trè zitellucci, ellu, 30 anni è già cundannatu per viulenze contr'à a so cumpagna di ghjugnu scorsu. I vicini si sò lagnati parechje volte di mughji è rumori di calci è pugni. Ma a corcia donna, di paura, ùn hà vulsutu purtà lagnanza in ghjustizia è u tribunale avìa cundannatu l'omu solu à un stasgiu di rispunsabilisazione per l'autori di viulenze cunghjugale... Eccu. Ùn hè bastatu. I spendifochi sò chjamati per porghje aiutu à a curciarella in Tulusa. Soprapiazza, tròvanu una donna incusciente, u visu carcu à ematomi, i so zitellucci di 4 anni, dui anni è qualchi mese, à cantu à ella. Poche ore dopu, u babbu si rende à a pulizza.

Sò oghje 82 vittime di viulenze dapoi u principiu di l'annu, 82 à un avè truvatu prutezzione, malgratu l'alerte è e chjame à u succorsu. Èranu 102 in 2020, sò circa 213.000 e donne à esse vittime di viulenze ogni annu. È quantu ch'un dicenu nunda??

Una simana nanzu, u 7 di sittembre ind'è u Tarn, hè una donna di 62 anni ch'hè stata assuffucata da u so cumpagnu di vita di 34 anni, in sborgna. U 23 di lugliu è u 16 d'aostu, à duie riprese dunque, l'omu era statu interpellatu per viulenze è duvìa esse ghjudicatu u 10 di ghjennaghju è u 7 di ferraghju pròssimu. A s'hè tumbata nanzu...

U 6 di sittembre, un antra donna, di 38 anni, mamma torna di quattru cinnini, hè stata tomba à cultellate in Montélimar. I zitelli di 5 à 15 anni èranu prisenti quand'ellu hè accadutu u drama. A corcia donna s'era spiccata da u so boiu dapoi qualchi simana, hà pruvatu à fughje quand'ellu hè ghjuntu à truvalla, ma l'hà perseguitata è stilletata à parechje volte. S'hè morta in un bagnu di sangue. L'associi di difesa di e donne marturiate dumàndanu di fala finita cù e chjàchjere è chèrenu un grande pianu d'azzioni : furmazioni di i servizii di pulizza è di ghjustizia, aumentu di e piazze d'accolta d'urgenza, di notte cum'è di ghjornu, braccialetti eletrònichi per impedisce l'omi viulenti d'avvicinassi di e so vittime, evizzione di a casa pè u maritu o u cumpagnu viulente da prutegge e donne minacciate, pèrdita di i dritti parentali pè u maritu o u cumpagnu viulente, da ch'ellu un possi avvicinassi nè di a moglie nè di i zitelli, educazione à e rilazioni affettive o sessuale per imparà à st'omi viulenti (à le volte, ma di manera scarsa, à donne viulente dinù) u rispettu di a donna, per imparali à resiste à e tentazione di viulenza è à a so vuluntà di duminazione. Un corpu di pulizza speciale, unicamente vultatu versu ssi prublemi di viulenza è a prutezzione à porghje à sse donne minacciate sarebbe forse u mezu u più efficace è dissuasivu. In tutti casi, permetterebbe à sse donne di truvà un ascolta è un sèguitu di a so lagnanza chì puderebbe esse abbastanza pre-

Ùn ci hè altru mezu di risponde à ssu fragellu : fà una priurità di a lotta contr'à e viulenze fatte à e donne hè un imperativu. ■ Fabiana Giovannini.

## Cap'articulu Par François Alfonsi



# Recomposition en cours des équilibres mondiaux

Le retrait des Américains de plusieurs régions du monde se poursuit auel au'en soit le coût politique, comme en Afghanistan où l'arrivée au pouvoir des Talibans a été triomphale. Dans le même temps de nouvelles priorités stratégiques se font jour face à la Chine et son expansionnisme économique, politique et militaire.

n suscitant la démarche stratégique Aukus avec l'Australie et le Royaume Uni, en lien aussi avec le Japon, la Corée du Sud et surtout Taiwan qui est directement menacée par les visées militaires chinoises, les USA ont signifié qu'ils avaient désormais d'autres priorités que le Proche Orient. Et d'autres alliés prioritaires que l'Union Européenne.

La France, particulièrement, a été la victime de ce retournement d'alliance, en perdant un méga-marché militaire australien aussitôt récupéré par le Royaume Uni. Le Brexit en sort renforcé, et l'Europe affaiblie.

Le retrait américain d'Afghanistan fait suite à un précédent retrait de Syrie au détriment des forces kurdes laissées seules face à l'agression turque au Rojava, le Kurdistan syrien, en partie occupé par Ankara avec le soutien de groupes islamistes rescapés de Daech et parrainés par la Turquie.

En fait, le monde change à grande vitesse. Il y a d'abord les réalités technologiques dont la maîtrise est gage de puissance militaire. Après-guerre, c'est la disposition de la bombe atomique qui valait visa pour les sommets de la gouvernance mondiale, notamment au Conseil de Sécurité de l'ONU. Mais l'arme absolue n'est que dissuasive, et les guerres ont continué à «bas bruit», exigeant que des armées soient engagées loin de leurs bases dans des conflits asymétriques, coûteux en argent et en vies humaines, face à des guérillas insaisissables comme en Afghanistan.

L'arrivée des drones, du GPS et la multiplication des satellites militaires modifient radicalement les théâtres d'opérations. L'engagement des armées conventionnelles est moins nécessaire désormais puisque l'adversaire peut être «frappé» militairement depuis un centre opérationnel basé aux États-Unis d'où des drones sont envoyés et pilotés jusqu'à atteindre leurs cibles à des

milliers de kilomètres. Exposer des troupes sur le terrain devient moins indispensable, et l'argent ainsi économisé permet de financer la supériorité technologique indispensable pour prétendre à la supériorité militaire.

Autre donnée nouvelle, le développement de groupes paramilitaires qui sont mis à disposition de puissances régionales protagonistes de conflits. La Russie est la plus en avance avec cet étrange «groupe Wagner» dont elle monnaie politiquement les services quand des gouvernements sont en difficulté. On a vu ces mercenaires aguerris prêter mainforte en Libye et en Centrafrique hier, au Mali désormais. Ils peuvent semer la terreur sans créer de problèmes diplomatiques majeurs. La Turquie fait de même avec des supplétifs recrutés dans les décombres de l'État Islamiste en Syrie. Ils ont été à l'œuvre face à l'Arménie au Nagorno-Karabakh où ils ont participé à la victoire azérie, en sus des drones dont la Turquie est désormais un des fabricants mondiaux principal.

L'orientation stratégique de mise en retrait prise à Washington concerne tous les alliés, y compris, même si c'est dans un avenir sans doute plus lointain, l'Union Européenne dont l'appartenance à l'OTAN ne suffira plus pour garantir sa sécurité.

Comment l'Europe réagira-t-elle face à ce nouvel ordre mondial qui s'annonce? Certes elle dispose d'une industrie militaire encore puissante, et elle peut influer diplomatiquement sur les situations internationales grâce à sa technologie avancée et à son pouvoir économique. Mais il lui faudra se préparer, elle aussi, à un «retrait américain» qui, si elle ne faisait rien, la laisserait bien démunie demain en cas d'aggravation brutale des risques de guerre.

nº 2715 • 23 di sittembre 2021 Arritti • 3

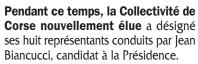
### Syndicat de l'électricité de Corse du Sud

## La bronca d'une opposition stérile

L'élection du nouveau Président du Conseil Syndical du Syndicat de l'Electricité de la Corse du Sud fait l'objet de fortes tensions entre l'Exécutif et une coalition hétéroclite qui associe un directeur omnipotent, des élus sortants de l'ex-majorité territoriale, principalement PNC, et d'autres d'obédience anti-nationaliste, issus de la CAPA que préside Laurent Marcangeli et de plusieurs « petites communes » du département.

es statuts du syndicat prévoient que le Conseil syndical, composé de délégués de chaque commune et de ceux désignés par la Collectivité de Corse, doit être présidé par un des délégués issus du collège de la CdC, principal financeur. Cette disposition avait été introduite en 2018, quand, déjà, la droite voulait s'emparer de la Présidence au détriment de la majorité nationaliste sortie des urnes en décembre 2017. Elle avait permis de conduire à la Présidence Joseph Pucci, alors Conseiller territorial du PNC, et maire de Vighjaneddu.

N'étant pas réélu en juin dernier, il a perdu son poste de Président, et a donc été remplacé par le vice-Président Antoine Ottavi pour un intérim jusqu'à l'élection du nouveau Président.



Mais à nouveau l'opposition cherche à s'imposer pour mettre la main sur cet organisme important en termes de financements et d'aménagement du territoire. Elle fait alliance avec le président sortant qui, n'ayant pas été réélu à l'Assemblée de Corse, souhaite être réélu Président du syndicat en sa qualité de maire. Mais pour cela il faut modifier les statuts du syndicat avant que l'élection de son nouveau Président n'intervienne.

Le branle-bas de combat est mené par le directeur qui, ne pouvant convaincre le Président par intérim de le faire, convoque l'Assemblée Générale en plein mois d'août pour modifier les statuts. Un peu comme si un secrétaire de



mairie s'arrogeait le droit de convoquer un conseil municipal!

Lors de cette réunion surréaliste, les délégués présents ont décidé la modification des statuts souhaitée par ceux qui l'avaient convoquée. Délibération aussitôt déférée en justice, et que le tribunal a décidé d'annuler. Dans les jours à venir, le syndicat pourra donc se réunir et élire Président et vice-Présidents selon les statuts en vigueur.

**Au-delà de cet épilogue attendu,** l'épisode de cette élection est significatif de la situation politique nouvelle. En scellant une alliance avec la droite, selon un axe Portivechju/Aiacciu, le PNC, principal protagoniste de la tentative de « putsch statutaire » tentée avec l'aide du directeur et bloquée par la décision en référé du tribunal de Bastia, affiche sa

volonté de faire chuter l'Exécutif sorti des urnes en juin 2021. Ce positionnement sera-t-il limité à cette désignation, ou se généralisera-t-il à chaque étape de la mandature qui commence?

Ne pas faire partie de l'Exécutif de Gilles Simeoni doit-il conduire à adopter une posture d'opposant systématique prêt à toutes les alliances pour arriver à le contrer en prenant le chemin d'une opposition stérile?

La question est posée aux militants et aux soutiens du PNC. Et aussi à tous les électeurs nationalistes qui se sont exprimés en juin dernier. La diversité du mouvement nationaliste est une réalité à prendre en compte. Prenons garde à ne pas la transformer en une fracture qui serait irrémédiable. **F.A** 

# ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 0965321690 - Fax: 0495316490 arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

#### Vogliu un abbunamentu di:

vogna an abbanamonta an			
☐ 55 € UN ANNU/UN AN	☐ 34€ SEI MESI/SIX MOIS	☐ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER	

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail è telefonu (e-mail et téléphone)



Primaire écologiste: un second tour opposera Yannick Jadot et Sandrine Rousseau.

#### **Primaire écologiste**

# Un succès démocratique, une issue incertaine

e second tour de la primaire écologiste en vue de désigner leur candidat à l'élection présidentielle de 2022 aura lieu ce week-end. Deux candidats restent en lice: Yannick Jadot, sorti en tête, et l'inattendue Sandrine Rousseau qui a devancé de quelques dizaines de voix Eric Piolle et Delphine Batho éliminés après ce premier tour. Le fait marquant de cette primaire est la participation très nombreuse, plus de cent mille personnes ayant exprimé leur adhésion au processus démocratique proposé par le parti écologiste. Cinq fois plus de suffrages se sont ainsi exprimés qu'il n'y avait de militants encartés dans les différentes organisations partie prenante de la primaire, EELV, Génération.s, et d'autres organisations du pôle écologiste.

Si le discours et le positionnement de Yannick Jadot sont bien connus car il occupe depuis longtemps les médias nationaux, ceux de Sandrine Rousseau, au départ très peu connue, ont fait mouche en allant au-devant des attentes de plusieurs sensibilités, notamment le courant écologiste le plus radical et le féminisme. Son succès dit ainsi que ces deux thèmes seront au cœur de la campagne électorale à venir, bien au-delà des écologistes. Que l'issue soit aussi incertaine, sans qu'un nom n'ait réussi à se dégager vraiment, est le point négatif: le candidat désigné au second tour le sera probablement avec une faible marge,

et sa légitimité en sera plus difficile à s'imposer.

En fait les votants ont voté sans avoir forcément à l'esprit la logique de base d'une primaire. C'est le débat sur les priorités thématiques qui l'a emporté par rapport à celui de l'efficacité électorale potentielle de tel ou tel candidat. Cependant, quel qu'il soit, il pourra se prévaloir d'une primaire réussie et de la forte participation enregistrée.

Pour notre «courant régionaliste» R&PS, qui a pu débattre avec Yannick Jadot et Eric Piolle durant la primaire, il est souhaitable que son partenaire politique historique soit le mieux armé possible avant de s'engager dans l'élection présidentielle, dont l'issue pourrait modifier les rapports politiques au sommet de l'État.

Yannick Jadot a réaffirmé les positionnements traditionnels des Verts qui ont permis que nous fassions alliance, de manière fructueuse par le passé, et pas seulement lors des élections européennes puisque cette alliance a aussi permis l'élection de Paul Molac à l'Assemblée Nationale, ou encore, récemment, le retour de conseillers de l'Union Démocratique Bretonne au Conseil Régional de Bretagne. Aussi, pour ma part, j'ai décidé de le soutenir. ■

François Alfonsi.



Retraite du groupe ALE au parlement européen

# Oriol Junqueras à Bastia!

l'instar de tous les groupes du Parlement européen, le groupe ALE (sous-groupe du groupe Verts-ALE) tenait son séminaire annuel de travail du 20 au 23 septembre à

Ces journées (appelées « retraite parlementaire ») ont rassemblé au total des délégations d'une cinquantaine de personnes, députés européens et leurs staffs pour des échanges internes, dont le point d'orgue était un débat public, avec la venue d'Oriol Junqueras, leader catalan, récemment libéré après un emprisonnement injuste de près de 4 années pour avoir soutenu l'organisation du référendum pour l'indépendance en Catalogne. C'était assurément l'événement de ce rendezvous européen.

Au programme aussi des débats: la question de l'environnement et des pollutions en Méditerranée (pollution plastique ou hydrocarbures), en présence de Olivier Dubuquoy et Jean Roland Le Pen de l'association de défense de l'océan et du climat ZEA (mer en néerlandais), et de Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de Corse, et Nanette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse

Suivait un débat animé par le politologue Andria Fazi sur la situation politique en Corse afin d'éclairer les eurodéputés sur les progrès du mouvement nationaliste corse.

Enfin, le débat public, mardi soir au théâtre de verdure du Mantinum sur le thème « Chì piazza pè e nazioni senza Statu ind'è l'Auropa di dumane? Organisé dans le cadre du débat sur le futur de l'Europe pour évoquer le sort des nations européennes qui ne disposent pas d'une reconnaissance étatique : Catalogne, Ecosse, Flandre, Corse... Pour en débattre, de nombreuses personnalités, dont Oriol Junqueras, pour la Catalogne, Jordi Solé, eurodéputé catalan, président du groupe des eurodéputés de l'ALE, Lorena Lopez de Lacalle, présidente du parti ALE (qui regroupe 48 partis nationalistes européens), Karl Vanlouwe, député flamand, sénateur en Belgique et membre du Comité des Régions, François Alfonsi, eurodéputé de la Corse, Nanette Maupertuis et Gilles Simeoni, présidents de la Collectivité de Corse.

Le lendemain, de nouveaux débats internes ont occupés les délégations avant une promenade dans la région du Nebbiu.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur le contenu de ces débats et le bilan de ces journées de réflexion. ■

Le problème foncier du Pays Basque à la Corse, en passant par la Bretagne

# Une action commune pour une problématique commune

**Déplacement en terre basque ce 18 septembre** où j'étais invitée par l'Université d'été de nos amis du parti EHBai (*Pays Basque oui*) pour présenter les travaux de la Collectivité de Corse en matière de foncier. Mêmes constats, mêmes conséquences subies, mêmes pistes de travail.



inventer des outils permettant de freiner la vague spéculative. Le statut de résident apparaît comme la solution la plus efficace et pérenne. Il est en œuvre sans difficulté ailleurs en Europe.

'y étais invitée à intervenir au titre de mes anciennes responsabilités avec le conseiller régional breton de l'UDB\*, Nil Caouissin, qui a repris la revendication corse pour un statut de résident pour le compte de la Bretagne. Il a écrit un plaidoyer sous la forme d'un Manifeste et, depuis, creuse la question de toutes les expériences européennes en la matière pour affiner ses propositions.

L'occasion pour moi de me replonger notamment sur les deux années de travail intense menée sur ce sujet à la présidence de l'AUE (2015-2017), avec le ministre Jean-Michel Baylet lorsque j'étais en charge de la commission État/CdC «Lutter contre la pression foncière et immobilière», mais aussi des avancées arrachées lorsque nous étions dans l'opposition de 2010 à 2015 et suivions les travaux de Maria Guidicelli (rendons à César...).

Après une rencontre avec des élus du Pays Basque, conseillère départementale, maires, adjoints, demandeurs d'informations sur les pistes mises en place dans nos régions respectives, deux débats invitaient à plancher sur la question du logement et des problèmes du foncier en général.

Le premier, avec Peio Etcheverry



Ainchart, en charge de ces questions au sein d'EHBai, le second, ouvert à un public plus large avec une soixantaine de présents, pour mettre le focus sur la revendication d'un statut de résident.

La question foncière est une problématique majeure au Pays Basque, qui subit une forte pression sur les prix du marché. «Dans le meilleur des cas, les jeunes – et moins jeunes – condamnés à partir vivre à l'intérieur des terres mais dans le pire des cas la seule solution est l'exil à l'extérieur du Pays Basque» explique Nikolas Blain, responsable d'EHBai. Avec 41.000 résidences secondaires en Ipparalde, le pays

connait, comme en Corse, une forte hausse des prix conduisant à une économie tournée vers l'accueil en saison, entrainant le gel de ces logements pour le marché locatif. Nos hôtes citent des taux de résidences secondaires pouvant aller jusqu'à 50%, voire 70% dans certaines communes, avec une moyenne de 21%. En Corse on le sait, le taux moyen de résidences secondaires peut atteindre 36%, avec des pointes jusqu'à 80 ou 85% sur certaines communes littorales.

Comment freiner ce phénomène? Comment plafonner les prix des loyers? Comment remettre sur le marché locatif

\* Union Démocratique Bretonne.



Comme en Corse, plus on se rapproche du rivage, plus les prix du foncier augmentent.

trop de logements privés destinés à la location saisonnière? Toutes nos régions sont confrontées à ces questions. La Bretagne y a réfléchi et, s'appuyant sur l'expérience corse, a mis la proposition du statut de résident au cœur de sa campagne pour l'élection régionale; avec succès, puisque l'UDB en union avec Europe Écologie les Verts a élu quatre conseillers régionaux! EHBai milite pour le droit au logement et organisera une grande manifestation le 20 octobre prochain. La Corse connaît une pression foncière continue qui pèse sur l'avenir: la terre change de main.

Il faut agir vite, inventer des outils permettant de freiner cette vague spéculative. Le témoignage que la Corse peut apporter est donc attendue en Pays Basque, en Bretagne mais aussi dans toutes les régions rattachées à la Fédération Régions & Peuples Solidaires et confrontées aux mêmes problématiques. Le statut de résident apparaît à tous comme la solution la plus efficace et la plus pérenne. Il est en œuvre sans difficulté ailleurs en Europe et il n'y a guère qu'en France qu'on en fait un obstacle politique en invoquant le sacrosaint problème constitutionnel!

D'autres pistes peuvent être évoquées, de la Plateforme de mesures proposées par Maria Guidicelli en 2011, avec la création d'outils comme l'Agence d'Aménagement Durable de la Planification et d'Urbanisme en 2012 (devenue en 2016 l'AUE, Agence d'Urbanisme et d'Énergie), ou comme l'Office Foncier, outil d'acquisition et de portage créé en 2014, doté de 30 M€ mais ce n'est que du portage sans pouvoir agir sur les prix du marché - jusqu'à la délibération de l'Assemblée de Corse du 26 avril 2014 sur la protection du patrimoine foncier de l'île qui analyse les possibilités et les contraintes de la mise en place du statut de résident, la revendication est ancienne, portée depuis toujours par le nationalisme corse, dans toutes ses composantes. Les

Bretons proposent une résidence d'un an, la Corse a délibéré sur «une période minimale de cinq années», différents scenarii ont été étudiés: accès à la propriété limité aux seuls résidents (en distinguant résidence principale et résidence secondaire), accès aux personnes en lien avec la Corse (diaspora), taxation différenciée des propriétés, avec exonération partielle ou totale, taxe de séjour pour les non-résidents... objectif: agir sur les prix du marché pour freiner la hausse, voire forcer à la baisse.

Après sa prise de responsabilité en décembre 2015, la majorité nationaliste a forcé la porte de Paris. À la faveur d'un gouvernement plus ouvert, des groupes de travail ont été mis en place, sous l'égide du ministre Jean Michel Baylet. J'ai eu l'honneur de suivre les travaux de l'un d'eux, intitulé «Lutte contre la pression foncière et immobilière » dont la feuille de route était de plancher sur des mesures à droit constant (hélas), sans aborder la question qui fâche du statut de résident, réservée aux discussions sur l'avenir institutionnel de la Corse. Ceci dit le concours du CGEDD, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, organisme dépêché par l'État pour l'expertise juridique et technique, a débouché sur des pistes intéressantes aussi. Il mise beaucoup sur les outils de planification et de contraintes par les règles d'urbanisme pour contenir les phénomènes de spéculation.

Rappelons aussi la mise en place, prévue au Padduc, et mise en œuvre par notre majorité, en 2016, d'un Observatoire du Foncier Logement et Urbanisme, l'Oflu, dans l'objectif de mieux comprendre et mieux réguler le marché, connaître les transactions pour éventuellement pouvoir contrer les opérations purement spéculatives, intervenir quand c'est nécessaire par un droit (revendiqué) de préemption propre à la Collectivité de Corse ou (existant) d'autres organismes comme la Safer, préserver les terres agricoles, etc.

## Les assises du mouvement abertzale

HBai est une démarche commune entamée en 2007 et issue de trois partis nationalistes en Pays Basque Nord (Iparralde): Abertzalen Batasuna. Batasuna et Eusko Alkartasuna, Depuis 2014, ils se sont constitués en organisation politique qui revendique par des moyens démocratiques et publiques la reconnaissance institutionnelle du Pays Basque Nord et de sa langue, l'euskara, et développe une politique de progrès social. Un intéressant débat stratégique s'est tenu le 18 au matin sur le projet d'organisation d'Assises du mouvement abertzale (patriote en basque). Se pencher sur les problématiques posées au mouvement nationaliste basque, prendre en compte la nouvelle donne créée par la fin de la lutte armée, les progrès du mouvement abertzale au niveau électoral, son implication dans de nombreux «fronts sectoriels », mais aussi la création de la Communauté d'agglomération du Pays Basque (construction associative, ayant pris une dimension, de fait, institutionnelle, en rassemblant l'ensemble des communes du Pays Basque aujourd'hui noyé dans la grande Région Aquitaine sans même avoir le « privilège » de disposer ne serait-ce que d'un département propre au Pays Basque). Bref. rassembler le mouvement abertzale pour mener une réflexion en profondeur sur son avenir, trouver des convergences et réunir les conditions de nouvelles avancées. Avec en toile de fond la guestion qu'est-ce que c'est qu'être abertzale aujourd'hui?, EHBai veut établir une « cartographie » du mouvement avec ses forces et ses faiblesses, et réfléchir aux relations entre structures (partis politiques, syndicats, mouvement alternatif ont été conviés), avec la volonté de former et passer le relai aux nouvelles générations et d'impliquer davantage les femmes. Les Assises seront co-organisées avec un Kopil doublement paritaire visant justement les jeunes et les femmes et impliquant les différentes organisations participantes. 10 thèmes ont été fixés déclinables en autant d'autres pour viser tous les secteurs de la société. Un bel exercice de démocratie participative dont le nationalisme corse devrait s'inspirer! Des ateliers de travail ont suivi les présentations avec l'implication d'une

bonne cinquantaine de militants.

nº 2715 • 23 di sittembre 2021 Arritti • 7



Les réflexions menées ont débouché sur le rapport de janvier 2017 pour la mise en place d'une politique opérationnelle en matière de foncier, logement, aménagement, à l'échelle territoriale, pour combler le retard en logements, sociaux notamment, établir des projets de territoires partagés, au niveau communal et intercommunal, mettre en œuvre une planification infrarégionale et une programmation d'opérations structurantes par territoires sur des secteurs à enjeux régionaux (en termes d'aménagement, d'équipements publics, d'urbanisme, de foncier, d'énergie...). Le rapport établit une procédure de concertation et lance les consultations pour identifier les projets et plancher sur les besoins juridiques, fiscaux, financiers, d'une telle ambition. En 2019, un autre rapport intervient à sa suite, «Una casa per tutti, una casa per ognunu» déposé par le président du Conseil Exécutif où les aides au logement sont revus de manière offensive: doublement des aides aux communes et intercommunalités, aide aux primo-accédants, notamment dans les zones soumises à une forte spéculation, ou à l'opposé pour les zones désertifiées, accès préférentiel aux résidents (notamment aux jeunes ménages), subventions jusqu'à 80% de l'investissement, notamment dans le cadre de rénovation énergétique, prime jusqu'à 10% du prix du bien acheté, aidé à la réhabilitation favorisant notamment les centres anciens dans les villes et le bâti ancien des villages, aide à la construction notamment pour le logement social avec le renforcement du soutien aux Offices Publics de l'Habitat, ou aux programmes de rénovation urbaine, aide aussi aux opérations d'amélioration de l'habitat dans le

Bref, des budgets et des critères d'attri-

parc privé.

bution pour combler le vide juridique, mais qui n'ont hélas pas le pouvoir de faire baisser les prix!

La situation reste catastrophique. En 2019, le premier rapport de l'Oflu confirme ce que l'on savait. Quand la hausse continue des prix des terrains et des logements depuis plus de 10 ans est de +68% en France, en Corse, le prix moyen du m² d'un terrain à bâtir augmente de +138% sur la période! En 2014, au moment de la délibération réclamant un statut de résident, la hausse constatée du foncier était de +105%. C'est dire si le phénomène perdure et s'aggrave.

Plus on s'approche du rivage et plus la pression foncière est forte. On le constate aussi en Iparralde, et cette attractivité du littoral est d'autant plus forte dans un marché non régulé qui réagit en fonction de la demande et de la compétition entre acheteurs potentiels. Terrains et logements sont gelés pour servir cette compétition, ce qui entraîne inflation des prix et vacance des logements et rend très difficile la possibilité de se loger, particulièrement pour les plus modestes. Pour le logement social, le premier souci des bailleurs est de trouver du foncier disponible à bon prix. Or il n'y parvienne pas: 6000 inscriptions au fichier national pour bénéficier d'un logement social en Corse, pour une production de 250 à 300 logements annuels éligibles à l'aide à la pierre: tout est dit! Sans oublier les problèmes d'indivision et d'établissement des titres de propriétés qui aggravent le phénomène du fait de la rareté du foncier disponible que cela

Bref, c'est le marché qui commande et non plus les politiques d'aménagement du territoire! Littoral, espaces sensibles, espaces agricoles, sont artificialisés à la vitesse grand V et cette dépossession foncière, se double d'une atteinte culturelle, dans une société traditionnellement basée sur l'agrosylvopastoralisme. Les grands objectifs territoriaux, comme atteindre l'autonomie alimentaire à l'horizon 2040 sont remis en cause. Le Padduc impose des règles pour freiner la construction de résidences secondaires, que les documents locaux d'urbanisme ne suivent pas. Les mesures de droits communs, y compris législatifs sont insuffisants, la possibilité par exemple d'une sur-taxation des résidences secondaires, si elle permettrait de libérer des logements, n'est pas susceptible de peser suffisamment sur les propriétaires les plus fortunés, qui sont le problème le plus spéculatif, assurés de retrouver de toutes façons leur profit au moment de la vente d'un terrain convoité ou de la location saisonnière de leur bien immobilier. Elles doivent donc se doubler de mesures juridiques comme le statut de résident.

Le droit doit suivre les besoins des populations, et non pas le contraire. Or tous les gouvernements successifs ont bloqué cette revendication, de Manuel Valls qui parlait de «ligne rouge» à Emmanuel Macron qui invoque «une mauvaise réponse contraire à la Constitution».

Jean Félix Acquaviva, député de la Haute-Corse, a déposé une proposition de loi, dans l'attente de pouvoir négocier un statut de résident. Elle comprend trois mesures et devrait être examinée en février 2022: 1/ Renforcer le droit de préemption de la Collectivité de Corse pour les mutations de biens immobiliers pour conserver la maîtrise sur certaines zones 2/ Renforcer la capacité d'intervention de la CdC par une taxe sur les résidences secondaires perçue par la CdC 3/ renforcer le Padduc par la création de «zones d'équilibre territorial» où la construction de résidences secondaires ne pourrait pas être autorisée.

En conclusion, ce qui est certain c'est que Pays Basque, Bretagne, Corse, et au-delà, d'autres régions comme la Savoie, l'Alsace, l'Occitanie, la Catalogne nord, subissent cette pression foncière sans avoir les moyens de la réguler. C'est donc ensemble qu'il faut peser pour nos revendications politiques. Il nous faut construire une démarche de résistance commune, renforcer nos solidarités, faire progresser notre expertise sur ces mécanismes, porter ensemble - notamment au sein de la Fédération Région & Peuples Solidaires - la revendication de statut de résident. Au Pays Basque, les abertzale manifesteront le 20 octobre, en Bretagne, Nil Caouissin et l'UDB poursuivent leur campagne, en Corse, le combat de nos revendications institutionnelles continue.

Fabiana Giovannini.

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica





20 OCTOBRE 2021 | 16H30 ESPACE DIAMANT

## Pour la création d'un SAMU social en Corse

'est une revendication ancienne de la Coordination inter-associative de Lutte contre l'Exclusion et son principal animateur, le Dr Pernin, ne lâche pas son bâton de pèlerin pour en poser le débat. La CLE organise une conférence sur ce thème le 20 octobre 2021 à l'Espace Diamant d'Aiacciu.

La CLE regroupe plusieurs associations caritatives en Corse, de Avà Basta, mouvement anti-raciste, à la Croix Rouge, en passant par la Fraternité du partage, Médecins du monde, Présence bis, le Secours Catholique, le Secours Populaire, etc. La Coordination combat la pauvreté et essaie de démonter les mécanismes qui y mènent, dans une île où plus de 80% de la population est éligible au logement social, perçoit donc de maigres revenus, a du mal à se loger, et peine à imaginer un avenir meilleur. La lutte contre la pauvreté est l'un des grands défis de notre avenir collectif. Impossible de construire un pays, en laissant des gens sur le bord du chemin. Pour le Dr Pernin, pour combattre la pauvreté, il ne faut plus se contenter de traiter le mal une fois installé, il faut combattre les mécanismes qui y conduisent. Et parmi les propositions pour anticiper donc sur les situations d'extrême pauvreté, la création d'un SAMU social, sorte de « cellule de veille », à la fois observatoire quotidien de la précarité et centre de secours pour agir en soutien lorsque l'urgence est là, ou par anticipation avant que la personne ne sombre définitivement. Associant ceux qui connaissent le mieux la précarité – les précaires eux-mêmes, c'est dans ces espaces d'aide et de vigilance qui agissent plutôt en aval, que peuvent aussi s'analyser et se construire des réponses pour porter plus en amont notre action, percevoir les signaux d'alertes qui vont faire qu'une personne va basculer dans l'exclusion sociale. Venez nombreux à ce débat. ■

«L'idéal du Docteur Simeoni continuera de vivre à travers notre jeunesse» avait dit Petru Antone Vesperini, vice-président de l'Assemblea di a Ghjuventù lors d'une de ses sessions. Il n'y a pas plus bel hommage que l'on pourrait lui rendre. Car Edmond Simeoni a toujours mis beaucoup d'espoir en la jeunesse, et beaucoup de volonté à lui transmettre ses messages. Pour un militant, il n'y a pas plus belle mission que cette transmission aux générations suivantes. C'est ainsi que nous construirons « u paese da fà».

Le 14 novembre 2017, dans une belle « lèttera à a ghjuventù corsa» il s'adressait à nouveau à la jeunesse corse. À tè ghjuventù.

## Forza ghjuventù chì l'avvene sì tù!

ous avez le privilège de vivre une période importante, déterminante, de l'Histoire de la Corse et de notre Peuple et je l'espère, d'en devenir les acteurs. Tout dans ce Pays doit être repensé et le plus souvent réformé, par une révolution claire, bien agencée et surtout pacifique: Il est indispensable, vital et prioritaire de substituer la démocratie, l'éthique, la responsabilité, la solidarité sociale au clanisme opaque, inefficace, fossoyeur du civisme. Il ne peut y avoir aucun compromis sur ces plans.

Votre rôle sera important, au sein de la société civile, dans la conception, l'organisation, le fonctionnement de la nouvelle société qui reposera beaucoup aussi, sur l'éducation et la formation, ainsi que sur la création d'un développement économique, naturellement durable et plus équitable. Mais la tâche la plus complexe sera la transition - sans rupture entre une économie en panne ou mal orientée, une société trop souvent archaïque et déresponsabilisée, vers la création progressive et concertée d'un projet de société qui fasse appel, outre les valeurs d'humanisme et d'éthique, à tous les éléments de la modernité (NTIC, ENR, économie de la connaissance, requalification du tourisme, passage progressif à l'agriculture biologique, rôle essentiel de la prévention en matière de santé, généralisation du sport, d'une

bonne hygiène de vie, de l'apprentissage, de la culture, du dialogue et de la médiation et non pas l'utilisation de la violence, etc.).

La Corse par ses immenses atouts, (10 milliards d'Euros d'épargne, richesses naturelles et humaines majeures tant dans l'île que dans la diaspora, sa volonté de liberté – attestée par des siècles de résistance contre toutes les agressions – et d'identité, faite de tolérance et de partage...), peut et doit construire un Pays neuf, moderne, ouvert. Par votre âge, vous avez le privilège d'être en première ligne pour cette tâche exaltante. Elle ne nécessite pas de s'inféoder à un quelconque parti ou mouvement fut-il le nôtre-, de souscrire à une quelconque idéologie, de vous caporaliser; l'essentiel est de souscrire à un socle de valeurs la démocratie, le travail, la solidarité – qui transcende les options partisanes, vous ouvre sur le monde, en citoyens et citoyennes responsables. Depuis le début de la lutte contemporaine et toute ma vie, j'ai eu confiance en la Corse, en la légitimité de sa lutte pour la liberté, en son émancipation. J'ai confiance dans la jeunesse et en général dans le Peuple Corse, pour donner à sa terre un destin de développement, de paix et de fraternité avec tous les peuples. Quel que soit votre choix, impliquez-vous, débattez, partagez; c'est l'heure de l'action.» ■



Il faut une autonomie interne pour mieux maîtriser le destin du Peuple Corse. C'est un rapport de force politique, civique et historique.

## Sortir de l'étouffoir jacobin

par Max Simeoni

es nationalistes n'ont pas tiré la leçon. Ils n'ont pas compris que la voie du sauvetage de leur Peuple menacé est politique et n'ont pas électoraliste. Les différents statuts (Deferre, Joxe, Jospin, Caseneuve) n'étaient faits que pour domestiquer une revendication inacceptable d'être reconnu comme Peuple sur sa Terre insulaire. C'est totalement incompatible avec l'idéologie de la République. Joxe avait fini par l'admettre pour son statut nouveau. Mitterrand face aux critiques des jacobins de tous bords avait proposé la formule de «composante du Peuple français» mais Badinter président du Conseil Constitutionnel s'était félicité de l'avoir fait annuler.

Badinter n'est pas un politique carriériste. C'est un progressiste, il a mené le combat pour la suppression de la peine de mort. Il était convaincu de servir l'universalité des valeurs de la République, la civilisation, contre celles rétrogrades de l'enfermement du communautarisme.

Les nationalistes sont les plus responsables de ce manque de lucidité dans tous les secteurs où ils se sont manifestés. Après plus de 50 années de lutte pour la reconnaissance du Peuple Corse et de ses droits, ils ont vu ou participé à toutes ses péripéties pour qu'ils puissent encore s'illusionner et jouer le rôle d'énuques dans le harem.

Dès le début, pour moi, 1964 à la publication du CEDIC où tout est clair. Le seul problème est de faire un outil efficace en fonction de notre but. Avec l'ARC, il s'agit de regrouper les forces qui peuvent cheminer ensemble en neutralisant les points de frictions momentanément puis d'éviter que la violence politique clandestine n'aspire à tout contrôler, tout en menant une lutte concrète pour La défense de la terre, contre la

Il faut gagner la confiance du Peuple Corse pour arriver à faire plier le jacobinisme institutionnel républicain. On est encore à ce stade.

Somivac et en 1971 contre le tout tourisme du Schéma de développement. Le choc d'Aleria est cette défense de la terre agricole et touristique. Il faut gagner la confiance du Peuple Corse pour arriver à faire plier le jacobinisme institutionnel républicain. On est encore à ce stade.

Et que voit-on sur la scène?

Deux FLNC qui font une mise en garde commune, un autre qui veut reprendre le maquis. Des anciens qui ont payé le prix qui leur demandent de réfléchir et de se calmer. Des autonomistes qui ne fusionnent pas après un congrès unanime mais qui font une élection victorieuse en coalition avec des indépendantistes. Ils prennent la mairie de Bastia puis la CdC. Ils n'ont aucune opposition structurée. Ils pensent qu'ils ont la légitimité du Suffrage universel et que le pouvoir central tout neuf de Macron va devoir discuter de la Corse avec eux. Ce dernier leur inflige une mauvaise surprise, un jeu de marionnettes où ils reçoivent la bastonnade en présence de Chevènement.

Une opposition avec Laurent Marcangeli se gonfle puis se dégonfle un peu. L'État mobilise ses ministres, ses préfets et quelques fonds pour effacer le tête-à-tête avec les nationalistes. Les coalisés ne cherchent qu'à être réélus. C'est le bal où en dansant

TERRES GELEES OU CONSTRUITES
PAR LES PROMOTEURS

NOMBRE TOTAL DE LITS TOURISTIQUES
A CREER (1974-1985):

250000

17000

50000

54000

CARTOGRAPHIE SCHEMATIQUE DU FONCIER - MARS 74 -

Cartographie du Schéma d'aménagement officiel de la Corse pour 1971-1984. L'objectif était de créer les équipements qui réaliseraient les desseins des promoteurs privés, qui avaient préalablement «gelés» les terrains en attendant l'appui de l'État et des collectivités locales. Extrême Sud: Devèze, Lefèbvre, Righetti, Guillemot, La Caisse des dépôts et consignations, Orgec. Balagne: Club Méditerranée et La Buffa, VVF. L'Agriate: Rotschild. Côte orientale: le groupe anglais de Diana, CGTH, VVF, les camps allemands, l'affaire Jahlan...

on change de partenaire, l'orchestre électoraliste accélérant le rythme. L'autre bal pour la Présidentielle va tout couvrir. Les candidats(es) se multiplient. On n'en est pas encore à leur décantation.

Pour nous, ce qui nous manquent

c'est du bon sens, un pocu di sumerinu, pè piglià u megliu chjassu. L'équation est simple, elle s'impose pour sortir du délire électoraliste pour des statuts spéciaux qui sont des *chjostre*. Il faut sortir de l'étouffoir jacobin. Il faut une autonomie interne pour mieux maîtriser le destin du Peuple Corse. C'est un rapport de force politique, civique et historique. Il ne peut être que celui du Peuple lui-même. Il faut le convaincre car «on ne sauve pas un Peuple par procuration». Les nationalistes n'étant qu'un catalyseur pour y parvenir. Sans ce Parti au sein du Peuple Corse, le jeu de marionnettes électoralistes cessera avec la mort du bastonné tête de maure.

### **CORSE BOIS ENERGIE** S.A.E.M.L. au capital de 933.148,80 € Lieudit Vergajola - AGHJONE 20270 RCS BASTIA 343 964 987

Aux termes d'une délibération du 10/09/2021, le Conseil d'Administration a pris acte de la délibération de l'Assemblée de Corse du 22/07/2021 ayant désigné les administrateurs au Conseil de la Société représentant la COLLECTIVITE DE CORSE à compter du 22/07/2021, en remplacement de Madame Laura FURIOLI, Monsieur Francis GIUDICI et Monsieur Jean BIANCUCCI, partant, soient:

- Madame Marie Anne PIERI demeurant à GHISO-NACCIA 20240 Villa Marianne et Pierre - lieudit
- Monsieur Antoine POLI demeurant à VENZOLASCA 20215 Villa Vignarella
- Monsieur Jean-Charles GIABICONI, demeurant à BIGUGLIA 20620 Lotissement le Lancone n°6

#### **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX**

PAR JUGEMENT EN DATE DU 14/09/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTÍA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ELKADDOURI AHMED -** « BATI CONSTRUCTION » - LOT NO 4 - I LINARI -20290 LUCCIANA

ACTIVITÉ: TRAVAUX DE MAÇONNERIE

GÉNÉRALE

RM NO 483 642 278 (326.05.2B)

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

#### LONCA

Société Civile Immobilière Au capital de 250000 euros Siège social : résidence Les ALOES 2 bâtiment B 20220 L'ILE ROUSSE PCS BASTIA 491724035

#### **CHANGEMENT DE GERANT**

Par décision des associés en date du 16 iuillet 2021. il a été pris acte de la nomination de

- Madame Corinne Marie-Thérèse PADOVANI, demeurant à SPELONCATO (20226) village, en qualité de nouveau gérant, pour une durée illimitée en remplacement de Madame RUIS Marie Thérèse,
- Monsieur Dominique PADOVANI et Monsieur André François PADOVANI, gérants prédécédés.

#### **CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL**

Par décision des associés en date du 16 juillet 2021, il a été transféré le siège social à SPELONCATO (20226), lieudit SPELONCATO, au domicile du nouveau gérant.

**POUR AVIS, Le Gérant** 

Pour publier vos annonces légales arritti2@wanadoo.fr

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privé en date à AJACCIO du 15 Septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

Forme: Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination:** Diventà

Siège social : AJACCIO (20090) tour Armoise Rue du 1er Bataillon de Choc chez mademoiselle Laury **CAROTENUTO** 

Objet Social: La société a pour objet, en France et à l'étranger la location d'immeubles meublés et la location d'hébergements accompagnée de prestations de services de para hôtellerie.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social: CENT EUROS (100,00 EUR).

Gérance: Monsieur Antoine SANTUCCI demeurant à AJACCIO (20090) tour Armoise Rue du 1er Bataillon de Choc.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS Alfonsi • Rédactrice en chef: Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale: Marc Battistini RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 0965321690 - TÉL./FAX 0495316490 • ARRITTI2@WANADOO.FR Réalisation graphique: Vanina Bellini Cumunicazione 0623294663 • Imprimeur: Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

## Conférence sur l'avenir de l'Europe: participez au débat!

### Bastia, 08/10/2021 de 18h30 à 20h

En présence de :

Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

Présidente de l'Assemblée de Corse

François ALFONSI, député au Parlement européen

Michel CASTELLANI, député à l'Assemblée nationale

Sandro GOZI, député au Parlement européen

Modérateur:

Patrick VINCIGUERRA, journaliste, France Bleu Corse Frequenza Mora.

Pour information et inscription : https://bit.ly/2Xu2YEo



A Casa di e Scenze

Rue Pierre et Marie Curie - Lupino - 20600 - BASTIA



En partenariat avec :

CLIJETTIVITÀ DI CORSICA



ensemble.eu

Arritti • 11 nu 2715 • 23 di sittembre 2021



# Sustenite à Scola Corsa Inseme spannemu

SCOLA CORSA

a nostra lingua!

'associu Scola Corsa, forte di a so storia è di e so mosse dapoi u 1971, lancia una filiera d'insignamentu immersivu in Corsica.
S'aprenu duie scole quist'annu, in Biguglia è in Bastia, à a rientrata di settembre. Sò pronti i lucali è

à a rientrata di settembre. Sò pronti i lucali è l'insignanti, isciuti da l'Educazione Naziunale. Si scrivenu i zitelli nant'à i dui siti.

Prestu prestu nasceranu altre scole per spannà generazioni sane di cursofuni è participà à a reapprupriazione di u nostru spaziu linguisticu, in cumplementu di tutte l'iniziative assuciative, sucetali è sculari attuali.

L'insignamentu assuciativu immersivu permette à i zitelli di ciuttassi primaticci in un bagnu linguisticu permanente (scola, attività parasculari, ludiche, cantina, recreazioni...) è hè l'unicu mudellu chì possi pruduce lucutori propiu bislingui, dinù d'ammaestrà altre lingue dopu. Pruduce frà i migliori risultati di Francia à u bascigliè!

L'impegnu di i genitori è di a sucetà hè una cundizione maiò di u successu. Si face per via d'associi lucali chì gestiscenu è animanu a scola, sott'à l'egida di l'Associu Scola Corsa è a presidenza di Ghjiseppu Turchini.
Pasquale Castellani hè u presidente di l'associu Scola Corsa di Bastia, è Alinu Gherardi hè presidente di l'associu Scola Corsa di Biguglia.

À u capu di trè anni, periudu prubatoriu abituale, u salariu di l'insignanti venerà chjappu in contu da l'Educazione Naziunale (dispusizione legislativa digià esistente). In tantu, Scola Corsa gode u sustegnu di e cumune chì aggrondanu e scole, sulliciteghja a Culletività di Corsica, e cumune isulane, u mecenatu d'intrapresa da pudè finanzà u bugettu di ste trè prime annate.

Sappiate ch'elle sò di gratisi pè i parenti ste scole. Sò legalamente laiche è cunforme à l'oblichi è à i prugrammi di l'Educazione naziunale.

Per quessa, Scola Corsa deve arricà i so fondi propii. Da sbuccalla, l'associu lancia una campagna massiccia di sottuscrizzione permanente affin'chì u publicu susteni st'iniziativa di creazione d'una vera filiera immersiva in lingua corsa.

### DIVENTATE MEMBRI FUNDATORI, SUSTENITE À SCOLA CORSA

Mandate i vostri scecchi à Scola Corsa, BP 12, 20416 Ville di Petrabugnu Pè i versamenti diretti : www.helloasso.com https://bit.ly/scolacorsa

	'association Scola Corsa, forte de son histoire et de		
	son action depuis 1971, lance une filière		
	d'enseignement immersif en Corse. Les deux premières		
(	écoles ouvrent à Bastia et Biguglia, à la rentrée de		
9	septembre 2021.		

Les locaux et les enseignants, issus de l'Education Nationale, sont prêts. Les inscriptions d'enfants sont en cours sur les deux sites. D'autres écoles verront rapidement le jour dans toute l'île, pour amorcer enfin, à l'échelle de la Corse, une véritable filière associative d'enseignement immersif apte à créer les corsophones de demain et participer à la réappropriation de notre espace linguistique, en complément de tout le travail réalisé sur le terrain ou dans le service public jusqu'à aujourd'hui.

Le système associatif immersif permet à l'enfant de baigner très tôt dans un bain linguistique permanent, dans le contexte scolaire ou périscolaire (récréation, cantine, ateliers pédagogiques, activités ludiques, sorties...) et de maîtriser parfaitement la langue corse, puis, progressivement de faire l'apprentissage du français et des autres langues. Il compte parmi les meilleurs résultats de France au Baccalauréat (notamment en Bretagne et au Pays basque.) L'engagement des parents d'élèves et de la société est une condition majeure du succès, au moyen d'associations locales qui gèrent et animent l'école, sous l'égide de l'Associu Scola Corsa présidée par Joseph Turchini. Pasquale Castellani est président de Scola Corsa di Bastia, et Alain Gherardi préside Scola Corsa di Biguglia.

Au terme de 3 ans, en moyenne de probation, le salaire des enseignants sera pris en compte par une convention avec l'Education Nationale (disposition législative existante). En attendant Scola Corsa dispose du soutien des communes qui l'accueillent, sollicite la Collectivité de Corse, les communes insulaires, le mécénat d'entreprise pour financer le budget de ces trois premières années. Car les écoles sont associatives et gratuites pour les parents. Elles sont également laïques et conformes aux obligations et programmes de l'Education Nationale.

SCOLA CORSA doit aussi apporter des fonds propres. Aussi, l'associu lance une grande campagne de souscription permanente pour que le public soutienne cette initiative de création d'une véritable filière d'enseignement immersif en langue corse.

Casata è Nome (nom et prénom)	
ndirizzu (adresse)	
Telefunu (téléphone)	
Mel	
□ Cutisazione 10€ - □ Donu in più:	